

**NOTE**

|                 |                                                                                                                                                                                         |
|-----------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| DESTINATAIRES : | À tous les gestionnaires cliniques, médecins, pharmaciens, techniciens en pharmacie, personnel en soins infirmiers, sages-femmes et autres professionnels prescripteurs.                |
| EXPÉDITEUR :    | Marie-Soleil Lafranchise, Conseillère cadre spécialisée en soins infirmiers – volet sécurité médicamenteuse, DSI<br><br>Le département de pharmacie                                     |
| DATE :          | Le 24 septembre 2026                                                                                                                                                                    |
| OBJET :         | <b>Déploiement des outils cliniques en lien avec maintenir à jour une liste précise des médicaments lors des points de transition de soins – Bilan comparatif des médicaments (BCM)</b> |

Dans le cadre de l'amélioration continue de la qualité et de la sécurité des soins et des services, Santé Québec Montérégie-Ouest a procédé à la rédaction de documents d'encadrement relatifs au bilan comparatif des médicaments (BCM).

Les documents suivants ont été créés et sont maintenant disponibles sur l'intranet de Santé Québec Montérégie-Ouest :

- **La politique :** [POL-10158 – Maintenir à jour une liste précise des médicaments lors des points de transition de soins – Bilan comparatif du médicament \(BCM\)](#)
- **La procédure clinique :** [PRO-10436 – Maintenir à jour une liste précise des médicaments lors des points de transition de soins – Bilan comparatif du médicament \(BCM\)](#)
- **Le formulaire :** [CLI-60710 – Étapes du bilan comparatif des médicaments \(BCM\)](#)

Ces documents encadrent la réalisation du bilan comparatif des médicaments (BCM), un processus formel visant à obtenir et à maintenir une liste précise et à jour des médicaments d'un usager, particulièrement lors d'un point de transition, tels qu'une admission, une inscription, un transfert, un congé.

**Le déploiement de ces documents se fait de façon graduelle dans chaque direction concernée à l'aide des représentants des comités clientèles opérationnelles gestion des médicaments. Pour toute question nous vous invitons à vous référer à cette personne dans votre direction.**